

FORMATION PREALABLE A LA MISE A DISPOSITION OU A LA PARTICIPATION D 'UN APPAREIL DE BRONZAGE AU PUBLIC Durée 25 heures

Le public visé et les pré-requis

Minimum fin du second cycle.

Objectifs pédagogiques et compétences visées de la formation

Les compétences à acquérir par le stagiaire sont :

Etre capable d'utiliser un appareil de bronzage et de mettre à disposition du public cet appareil tout en respectant les directives du décret no 2016-1848 du 23 décembre 2016 relatif à la formation des professionnels qui mettent un appareil de bronzage à disposition du public ou qui participent à cette mise à disposition et de l'arrêté du 29 juin 2017 relatif à la formation préalable à la mise à disposition ou à la participation à la mise à disposition d'un appareil de bronzage au public ainsi qu'aux modalités de certification des organismes de formation et aux conditions d'accréditation des organismes certificateurs.

Durée et déroulé de la formation

- Durée de la formation 25 heures +
- 1 épreuve théorique d'une durée de 2 heures
- Et 1 épreuve pratique s'appuyant sur une mise en situation professionnelle ou une étude de cas d'une durée de 45 minutes

L'organisation de la formation se déroule selon le contenu ci-dessous à l'Ecole Vendôme .

Contenu pédagogique

1. Mécanisme des UV- Effets sur la peau et les yeux – Dangers des rayonnements ultraviolets pour la santé	
Durée : 12 heures	
1.1 Nature physique des rayonnements ultraviolets <ul style="list-style-type: none"> • UVA UVB UVC 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les rayonnements ultraviolets - Identifier les ultraviolets selon leur plage de longueur d'onde - Citer la limite entre UVA et UVB - Etablir la relation entre longueur d'onde et l'énergie émise - Décrire la transmission du rayonnement dans le tégument - Indiquer les matériaux utilisés comme filtres aux différents rayonnements
1.2 Les ultraviolets naturels et les ultraviolets artificiels	<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer les 2 sources d'émission de

<ul style="list-style-type: none"> Le rayonnement solaire et le contexte géographique Les sources artificielles et leurs différentes caractéristiques 	rayonnements ultraviolets - Indiquer leurs différentes caractéristiques
1.3 Caractéristiques de la peau et facteurs de variation (ethnie sexe âge région du corps facteurs environnementaux) <ul style="list-style-type: none"> Epaisseur Couleur de la peau et pigments ; phototypes Aspect de la surface cutanée Variabilité de la région du corps 	- Définir les différentes caractéristiques d'une peau - Caractériser les différents phototypes - Enumérer les phototypes pour lesquels le bronzage artificiel est fortement déconseillé
1.4 L'épiderme, interface entre l'organisme et l'environnement <ul style="list-style-type: none"> Protection vis-à-vis du milieu environnant : <ul style="list-style-type: none"> Rayonnements et photoprotection naturelle, incidence des UV sur la peau Barrière aux molécules étrangères d'origine chimique Barrière aux microorganismes Fonction de synthèse de la vitamine D 	- Préciser la nature biochimique de la kératine synthétisée - Préciser le type de radiation responsable de la synthèse de la vitamine D dans l'épiderme
1.5 Type de peau Etats de peau <ul style="list-style-type: none"> - Peau normale - Peaux grasses - Peaux sèches - Peau sensible 	- Indiquer les caractéristiques des différents types de peau
1.6 Les règles générales en matière de photoprotection	- Définir la dose minimale érythémateuse (DME) - Enumérer les différents phototypes - Présenter les caractéristiques de chaque phototype - Formuler les conseils à la clientèle en fonction de son phototype - Définir l'index UV - Conseiller la clientèle à partir de la grille des valeurs de l'index UV
1.7 Les réactions de la peau aux rayonnements ultraviolets <ul style="list-style-type: none"> L'érythème solaire ou coup de soleil Le bronzage 	- Définir l'érythème solaire - Définir les réactions : immédiate et retardée
1.8 Vieillessement cutané <ul style="list-style-type: none"> Incidence des facteurs physiologiques et environnementaux sur la peau Caractéristiques visibles de la peau sénescence : caractéristiques visibles 	- Décrire l'évolution de la peau au cours de la vie et l'incidence des divers facteurs sur le vieillissement cutané - Identifier les signes de vieillissement cutané - Expliquer la formation de rides - Préciser le rôle déterminant de l'exposition aux UV artificiels et naturels
1.9 Les risques liés à l'exposition aux ultraviolets, comprenant : <ul style="list-style-type: none"> Les photodermatoses 	- Décrire chaque type de risque

<ul style="list-style-type: none"> • Les réactions phototoxiques et photoallergiques • Le vieillissement photo-induit • Les cancers cutanés photo-induits • Les risques pour les yeux comprenant les différents types d'effets : <ul style="list-style-type: none"> ➤ A court terme : photokératite, photocojonctivite ➤ A long terme : cataracte, cancers oculaires 	- Définir les effets à court terme et à long terme des UV sur les yeux
<p>1.10 Les tumeurs cutanées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tumeurs cutanées bénignes : grains de beauté, chéloïdes, angiomes cutanés • Cancers cutanés : épithéliomas, mélanomes 	- Décrire les différents types de cancers - Définir le lien entre l'exposition aux rayonnements ultraviolets, notamment artificiels, et le risque de survenue de cancers
<p>1.11 Produits cosmétiques</p> - Les photoprotecteurs (écrans-filtres-pièges à radicaux libres) - les produits autobronzants - les activateurs de bronzage - les inhibiteurs de la pigmentation - les produits après soleil	- Définir l'indice de protection ou tout autre terme de mesure de protection et préciser son intérêt - Connaître les recommandations et interdictions en matière de produits cosmétiques pour les expositions aux appareils de bronzage
<p>1.12 Les risques professionnels liés à l'utilisation des appareils utilisant des rayonnements ultraviolets et les outils de prévention</p>	Enumérer les recommandations en matière d'exposition à proximité des appareils de bronzage : utilisation, mise à disposition, entretien
<p>2. APPAREILS DE BRONZAGE : FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN Durée : 5 heures</p>	
- Les catégories d'appareils émetteurs de rayonnements ultraviolets - Entretien et maintenance des appareils - Hygiène des locaux et des appareils de bronzage dont vérification des états de surface de matériaux des appareils et protocoles de désinfection	- Citer les 4 catégories d'appareils émetteurs de rayonnements ultraviolets artificiels - Parmi ces catégories, citer celles correspondants aux appareils de bronzage - Citer les obligations en matière de traçabilité de la maintenance des appareils de bronzage Enoncer les règles d'hygiène pour l'entretien des appareils de bronzage et des locaux recevant ces appareils
<p>3. DISPOSITIONS LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES ENCADRANT LA MISE A DISPOSITION D'APPAREILS DE BRONZAGE Durée : 5 heures</p>	
<p>3.1 Législation française</p> - Interdictions aux mineurs - Interdiction de pratiques commerciales <p>3.2 Réglementation française</p> - Les obligations en matière de formation - Les obligations en matière d'information	- Citer les obligations et interdictions pour les professionnels du bronzage artificiel en matière de pratiques commerciales - Nommer les catégories d'appareils de bronzage pouvant être mis à disposition du

des professionnels et des consommateurs - Les obligations en matière de contrôle des appareils	public -Citer les obligations administratives -Enumérer les conditions d'utilisation et de commercialisation des appareils de bronzage -Enoncer les avertissements à destination de la clientèle
4. CAS PRATIQUES : MISES EN SITUATIONS	Durée : 3 heures

Moyens et méthodes pédagogiques

Moyens matériels mobilisés : Salles de théorie —Vidéoprojecteur- Rétroprojecteur- ...

Modalités pédagogiques : Dossier technique- support de cours -Mise en situation professionnelle.

L'encadrement de la formation

MS GARDNER, Directrice

WITTIG Emmanuel	FORMATEUR	Licence Sciences Physiques Maîtrise de Physique	
BACH AUDREY	INTERVENANT	Brevet de Maîtrise Supérieur Esthétique Cosmétique	+ de 5 ans d'expérience prof. Dans le domaine de l'esthétique
BLATTNER EMILIE	INTERVENANT	B.T.S. ESTHETIQUE COSMETIQUE	+ de 5 ans d'expérience prof. Dans le domaine de l'esthétique

Les moyens d'évaluation et de sanction de la formation

- 1 épreuve théorique d'une durée de 2 heures
- 1 épreuve pratique s'appuyant sur une mise en situation professionnelle ou une étude de cas d'une durée de 45 minutes

Pour obtenir l'attestation de compétence remise par l'Ecole Vendôme à l'issue de cette formation, le candidat doit obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et une note minimale de 10/20 aux épreuves théoriques et pratiques.

A l'issue d'une première formation et dans un délai de 6 mois, le candidat ayant échoué une première fois au contrôle de connaissances peut se présenter une seconde fois aux épreuves théoriques et pratiques. Si le candidat échoue au second contrôle des connaissances, il suit de nouveau la première formation avant de pouvoir se présenter à nouveau au contrôle des connaissances.

QUALIANOR Certificat n°102 UV Ind 0.

Mis à jour le 28.02.2018